

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences psychologiques et de l'éducation**

Organisé par: **Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (PSP)**

Sigle du programme: **psp1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	6
- Programme par matière	6
- Prérequis entre cours	10
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	10
- Programme type	10
- PSP1BA - 1er bloc annuel	10
- PSP1BA - 2e bloc annuel	12
- PSP1BA - 3e bloc annuel	13
Informations diverses	16
- Conditions d'admission	16
- Pédagogie	18
- Evaluation au cours de la formation	18
- Mobilité et internationalisation	18
- Formations ultérieures accessibles	18
- Gestion et contacts	19

PSP1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale [PSP1BA] vise à vous fournir les connaissances scientifiques pour comprendre les personnes qui nous entourent, leurs façons d'appréhender le monde et de s'y comporter, leurs manières d'apprendre et de se développer, les aider à prévenir, voire à faire face à des difficultés passagères ou persistantes dans certaines situations, dans leurs relations personnelles, sociales, professionnelles, dans leurs processus d'apprentissage et de développement.

[Au terme du premier cycle, vous](#)

- aurez appris à travailler seul ou en groupe sur des questions de plus en plus complexes ;
- aurez développé vos capacités de communication orale et écrite, y compris en anglais ;
- aurez acquis une maîtrise des méthodologies propres à l'exercice de votre future profession ;
- aurez eu l'occasion d'approcher le terrain où exercent des psychologues et psychopédagogues.

Votre profil

La psychologie et les sciences de l'éducation conduisent vers une fonction d'aide et de soutien. [Pour entamer les études de sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale](#), des aptitudes d'écoute et de réceptivité aux difficultés des autres sont donc importantes pour la pratique de ces professions, mais elles ne suffisent pas.

Vouloir comprendre et aider autrui peut être une disposition personnelle. En faire un exercice professionnel exige une pensée rigoureuse, un esprit critique et une grande volonté d'étude. L'étudiant en psychologie devra s'ouvrir à des domaines scientifiques très variés.

Par ailleurs, entamer des études en psychologie pour résoudre ses propres problèmes est totalement inefficace. Un bon équilibre personnel est donc important pour entamer de telles études.

Votre futur job

S'il y a peu de lieux de travail spécifiques aux psychologues, il y en a presque aussi peu où l'on n'en trouve pas ! En effet, l'évolution de la société, les nouveaux outils et les modes de travail ont élargi le champ d'activités des psychologues et ont donné à leurs secteurs d'intervention traditionnels une dimension nouvelle. Ainsi, on trouve des psychologues dans les domaines de la neuropsychologie, la psychopharmacologie, l'ergonomie, la psychothérapie, la prévention en santé mentale (pratique privée, milieu hospitalier ou judiciaire), l'organisation du travail, la gestion du personnel, l'éducation à la santé, etc. Ils interviennent dans les secteurs commercial, socioculturel, judiciaire, dans les centres PMS, centres de santé mentale, en passant par le secteur sportif et la coopération au développement.

Le titre de psychologue est protégé : la pratique professionnelle requiert le diplôme de master en sciences psychologiques. Celui-ci ouvre vers des pratiques professionnelles aussi vastes et complexes que les sociétés, les organisations ou les groupes d'individus sur lesquels elles se penchent.

Le spécialiste en sciences de l'éducation, lui, est en charge de l'ingénierie, de l'enseignement et de la formation : il imagine, met en application et évalue des solutions. Le master offre des débouchés dans les champs de l'enseignement, de la formation (formation d'adultes, éducation permanente, gestion d'institutions de formation, insertion professionnelle, alphabétisation) et de la recherche en sciences de l'éducation.

Votre programme

[Le bachelier vous offre](#)

- de vous forger les clefs de compréhension du comportement humain et des interactions sociales (fondements biologiques, socioculturels et psychologiques) ;
- de découvrir les domaines professionnels : bien-être et santé, travail, organisation et société, éducation et développement ;
- de développer les outils et les méthodes du psychologue : recherche scientifique, observation, démarches de la psychologie scientifique, entretiens, examen psychodiagnostic, contexte juridique et déontologique de la profession ;
- une importante dimension pratique, au cœur des apprentissages et de la préparation à l'exercice professionnel.

Votre parcours

[Ce bachelier donne notamment accès au](#)

- Master en sciences psychologiques [120]
- Master en sciences de l'éducation [120]
- Master en sciences de la famille et de la sexualité [120]

PSP1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en master en sciences psychologiques pour « Devenir un acteur de changement du comportement individuel ou collectif », tel est le défi que l'étudiant bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale se prépare à relever.

Le programme de Bachelier permet au diplômé d'acquérir un bagage théorique et méthodologique solide dans les différents domaines des sciences psychologiques et de l'éducation, et de comprendre les grands courants théoriques des disciplines proches. Le diplômé bachelier intégrera les bases principales de l'intervention, en adoptant une posture critique et nuancée vis-à-vis des modèles d'intervention. Il développera un mode de réflexion et d'action caractérisé par une approche rigoureuse et critique tout en étant soucieux des aspects déontologiques et éthiques. Il développera également ses compétences à communiquer et à interagir efficacement au sein d'une équipe.

Durant les trois années de bachelier, à travers une meilleure compréhension de sa propre personne, l'étudiant développera son projet de formation et son projet professionnel qu'il poursuivra durant le programme de master et ce, avec une autonomie croissante.

2. Le référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage

Pour traduire cette vision en actes, la faculté a construit un référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage définissant le profil de sortie de ses diplômés bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale et ce, en référence au profil de sortie du master 120 en sciences psychologiques. Ce référentiel est constitué de six axes de compétences et explicite la cible à atteindre au terme du parcours de formation.



Le programme de BACHELIER en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale, permettra à l'étudiant de développer les connaissances et compétences précisées ci-dessous, selon 6 axes (A à F) .

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

A. Analyser une situation (individuelle ou collective) en mettant en œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories ou approches pertinentes

- A1. maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre un individu, un groupe ou une organisation;
- A2. analyser, critiquer de manière argumentée et modéliser une situation (individu, groupe ou organisation) en référence à des théories, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie.

A1 • comprendre et expliciter l'objet spécifique et les grands courants théoriques au sein de la psychologie et de l'éducation • comprendre et expliciter l'objet spécifique et les grands courants théoriques des disciplines proches : philosophie, économie, droit, sociologie, anthropologie, linguistique • comprendre et expliciter les fondements biologiques du comportement et de la cognition • comprendre et expliciter les fondements culturels du comportement et de la cognition • comprendre et expliciter les liens qui existent entre la psychologie, la logopédie, les sciences de l'éducation et les disciplines proches • comprendre et expliciter les modèles des modes de fonctionnement ordinaires et atypiques les plus fréquents des individus, groupes et organisations • comprendre et expliciter les modèles des pathologies psychologiques les plus fréquentes A2 • connaître les différents outils d'observation et d'analyse qui permettent d'expliquer et de comprendre un individu, un groupe ou une organisation • sélectionner les données, théories, méthodes et outils pertinents face à une situation simple • utiliser ces données, théories, méthodes et outils pour modéliser une situation simple • prendre conscience de l'influence de ses propres représentations et préjugés dans son analyse • faire la distinction entre une analyse professionnelle et une analyse relevant du sens commun

B. Elaborer un plan d'intervention théoriquement et empiriquement justifié afin de modifier une situation individuelle ou collective, mettre en œuvre ce plan et en évaluer l'efficacité

- B1. maîtriser les connaissances à propos des interventions visant à améliorer une situation donnée (individu, groupe ou organisation);
- B2. planifier une intervention visant à améliorer une situation donnée (individu, groupe ou organisation);
- B3. mettre en œuvre un plan d'intervention, en tout ou en partie, et en évaluer l'efficacité.

B1 • comprendre et expliciter les principaux types d'interventions des psychologues face aux pathologies ou dysfonctionnements les plus fréquents des individus, groupes et organisations • comprendre et expliciter la méthodologie liée à la planification, la réalisation et l'évaluation de l'efficacité d'une intervention • comprendre les principaux enjeux sociaux, légaux, politiques, économiques et culturels dans une situation d'intervention simple B2 • identifier les interventions pertinentes à une situation simple en tenant compte de l'analyse de cette situation et des enjeux divers (e.g., sociaux, légaux, politiques, économiques et culturels) • programmer les différentes étapes et identifier les différents acteurs en référence à des modèles théoriques d'intervention

C. Communiquer une information précise, correcte et pertinente à l'aide d'un support adapté au contenu et au public visé

- C1. présenter oralement et par écrit une synthèse en l'adaptant à différents publics et aux intentions poursuivies;
- C2. structurer et présenter des données recueillies.

C1• synthétiser des résultats provenant de différentes sources d'évaluation en vue de tester l'hypothèse de travail, d'argumenter un diagnostic différentiel, ou de motiver une décision• faire des liens entre les matières et les activités suivies dans le programme de Bachelier• se détacher de communications naïves (relevant du sens commun) pour tendre vers une posture professionnelle et justifier cette distinction C2• structurer les éléments recueillis lors d'une analyse de la demande• comprendre, interpréter et rapporter de manière standardisée (e.g., normes APA) les résultats issus d'une analyse statistique

D. Interagir efficacement avec différents acteurs en réseaux impliqués dans une situation donnée, sur des plans interpersonnel et professionnel

- D1. se mettre à l'écoute d'autrui en situations d'apprentissage et en milieux professionnels;
- D2. interagir et collaborer en réseau de façon adaptée en situations d'apprentissage et en milieux professionnels;
- D3. adopter une posture critique en situations d'apprentissage et en milieux professionnels, vis-à-vis d'autrui et de soi-même.

D1. • s'intégrer au sein d'une équipe • écouter activement et comprendre de manière empathique une personne dans un contexte interpersonnel de consultation/entretien à un niveau de base (i.e., un seul client/patient; adulte; situation de face-à-face; problèmes simples) D2. • utiliser différents moyens de communication (e.g., écrit, oral, audio-visuel) • connaître les conditions d'un apprentissage collaboratif • Interagir avec d'autres (étudiants) en vue d'atteindre un objectif commun D3. • s'ouvrir et accepter le point de vue des membres d'une équipe

E. Agir en tant que psychologue universitaire, de manière rigoureuse, déontologique et éthique


- E1. maîtriser les étapes, les méthodologies et les outils de la recherche scientifique en psychologie et en sciences de l'éducation;
- E2. identifier l'apport et la plus-value de la recherche scientifique en psychologie et en sciences de l'éducation sur sa compréhension de situations données;
- E3. agir en tant que professionnel des sciences psychologiques et de l'éducation en se référant, entre autres, aux principes de l'éthique et de la déontologie.

E1 • comprendre et appliquer la démarche inductivo-hypothético-déductive • identifier les sources d'informations pertinentes en regard d'une problématique de recherche • comprendre les forces et faiblesses des méthodologies principalement utilisées dans la recherche contemporaine du domaine • comprendre les forces et faiblesses inhérentes à un compte-rendu de recherche (au niveau méthodologique, empirique et théorique) • comprendre et appliquer les concepts principaux de probabilité et de statistiques utiles dans le domaine • utiliser un logiciel d'analyse statistique et l'appliquer à une base de données E2 • faire une analyse critique de la littérature existante sur une problématique de recherche du domaine • discerner les spécificités d'une approche scientifique plutôt que naïve du domaine E3 • connaître les cadres légaux et le code de déontologie qui régissent la pratique du psychologue, les appliquer et les respecter dans ses travaux, examens, relations avec les milieux professionnels et les différents intervenants dans la formation • se référer aux règles en matière d'éthique de la recherche dans ses travaux, examens, et relations avec les milieux professionnels

F. Evaluer et accroître son professionnalisme et ses compétences

- F1. mettre en œuvre les moyens et les opportunités pour se développer en tant que personne;
- F2. mettre en œuvre les moyens et les opportunités pour développer un projet professionnel personnel.

F1• apprendre à apprendre sur la base de sa propre expérience et avec d'autres• identifier et utiliser les ressources de formation continue• développer des compétences informationnelles nécessaires pour se documenter de façon autonome et critique F2• formuler un projet professionnel connecté aux connaissances acquises au cours de sa formation et à ses forces et faiblesses, ainsi qu'à une compréhension des milieux professionnels• s'outiller pour favoriser son auto-apprentissage

[L'explication détaillée de ces compétences](#)  met en évidence les attendus spécifiques pour l'étudiant BACHELIER et l'étudiant MASTER ainsi que l'articulation et la progression entre le programme de bachelier (en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale) et le master (en sciences psychologiques).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier est construit sur la base d'un tronc commun (150 crédits) et d'une mineure d'approfondissement (30 crédits).

Le tronc commun est composé d'un ensemble articulé de cours dans les domaines suivants :

- Fondements en psychologie et sciences de l'éducation
- Fondements biologiques
- Fondements sociaux, juridiques, économiques et culturels
- Pratiques et méthodes
- Projet de formation et professionnel

La mineure d'approfondissement comprend 15 crédits en 2^{ème} année qui ouvrent aux domaines professionnels de la psychologie et 15 crédits en 3^{ème} année à choisir parmi 6 modules :

- Module en psychologie sociale, du travail et des organisations
- Module en éducation et développement
- Module en psychologie clinique et de la santé

- Module en neuropsychologie
- Module d'ouverture à la criminologie
- Module de questions spéciales

PSP1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2 3

o Tronc commun

o Fondements sociaux, économiques et culturels (14 crédits)

○ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	30h	3 Crédits	1q	x		
○ LPSP1008	Philosophie : éducation, santé et travail	Jean Leclercq	30h	3 Crédits	2q	x		
○ LPSP1009	Economie : éducation, santé et travail	Barbara Cresti François Maniquet	30h	3 Crédits	2q	x		
○ LPSP1010	Introduction et fondement du droit	Jean-Marc Hausman	30h	3 Crédits	2q	x		
○ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	15h	2 Crédits	2q			x

⊗ Les étudiants qui le souhaitent peuvent remplacer TECO1230 par un des deux cours suivants

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Claude Lichtert (supplée Geert Van Oyen) Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q			x
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Walter Lesch	15h	2 Crédits	1q			x

o Fondements biologiques (16 crédits)

○ LPSP1005	Biologie générale, y compris éléments de génétique humaine	André Moens	30h	4 Crédits	1q	x		
○ LPSP1006	Physiologie humaine, y compris éléments de neurophysiologie	Nicolas Tajeddine	60h	6 Crédits	2q	x		
○ LPSP1304	Psychopharmacologie 🟡	Gérald Deschietere Emmanuel Hermans	22.5h	3 Crédits	1q			x
○ LPSP1207	Introduction aux neurosciences cognitives 🟡	André Mouraux	30h	3 Crédits	1q	x		

o Fondements en psychologie et en éducation (79 crédits)

○ LPSP1001	Psychologie générale : processus et théories	Moira Mikolajczak (coord.) Dana Samson Arnaud Szmalec Nicolas Vermeulen Nicolas Vermeulen (supplée Dana Samson)	120h	14 Crédits	1q	x		
○ LPSP1002	Histoire des idées et épistémologie en psychologie et en éducation	Svetlana Sholokhova	30h	4 Crédits	1q	x		
○ LPSP1003	Introduction à la psychologie du développement	Laurie Loop (supplée Isabelle Roskam) Isabelle Roskam	45h	5 Crédits	2q	x		
○ LPSP1004	Introduction à la psychologie de la personnalité	Vassilis Saroglou	30h	3 Crédits	2q	x		
○ LPSP1201	Psychologie clinique	Céline Douilliez Susann Heenen-Wolff (coord.) Nicolas Pinon Emmanuelle Zech	60h	6 Crédits	1q		x	
○ LPSP1202	Psychopathologie générale 🟡	Philippe de Timary Céline Douilliez (coord.) Alexandre Heeren	60h	5 Crédits	2q		x	

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LPSP1203	Psychologie des personnes en situations de handicap	Nathalie Grosbois Stéphanie Mazzone (supplée Nathalie Grosbois)	30h	3 Crédits	2q		x	
○ LPSP1204	Psychologie du travail et des organisations	Annalisa Casini Florence Stinglhamber	60h	6 Crédits	2q		x	
○ LPSP1205	Psychologie sociale et psychologie culturelle et interculturelle	Vassilis Saroglou Vincent Yzerbyt (coord.)	60h	5 Crédits	1q		x	
○ LPSP1206	Psychologie de l'éducation	Frédéric Nils	60h	6 Crédits	2q		x	
○ LPSP1208	Neuropsychologie 🟡	Mauro Pesenti	30h	4 Crédits	1q		x	
○ LPSP1213	Développement, milieu, culture	Isabelle Roskam Nastasya van der Straten Waillet (supplée Isabelle Roskam)	30h	3 Crédits	2q		x	
○ LPSP1301	Psychologie de la santé 🟡	Stefan Agrigoroaei Stefan Agrigoroaei (supplée Stephan Van den Broucke) Stephan Van den Broucke	30h	4 Crédits	1q			x
○ LPSP1302	Modèles d'intervention en éducation et développement 🟡	Frédéric Nils Isabel Raemdonck	30h	4 Crédits	1q			x
○ LPSP1303	Psychologie sociale : Changement d'attitude et influence sociale 🟡	Olivier Corneille	30h	4 Crédits	2q			x

○ Questions de recherche

L'étudiant choisit une des trois activités suivantes :

☒ LPSP1311	Analyse de situations en psychologie clinique, psychologie de la santé et neuropsychologie 🟡	Stefan Agrigoroaei (supplée Dana Samson) Stefan Agrigoroaei (coord.) Jan De Mol Dana Samson	0h+10h	3 Crédits	2q			x
☒ LPSP1312	Analyse de situations en éducation et développement 🟡	Isabel Raemdonck	0h+10h	3 Crédits	2q			x
☒ LPSP1313	Analyse de situations en psychologie sociale, du travail et des organisations 🟡	Olivier Corneille	0h+10h	3 Crédits	2q			x

○ Pratiques et méthodes (35 crédits)

○ LPSP1011	Statistique : Analyse descriptive de données quantitatives	Nathalie Lefèvre	22.5h	3 Crédits	2q	x		
○ LPSP1012	Méthodologies de l'observation	Stefan Agrigoroaei Baptiste Barbot	22.5h +7.5h	4 Crédits	2q	x		
○ LPSP1209	Statistique, inférence sur une ou deux variables 🟡	Bernadette Govaerts	22.5h +15h	4 Crédits	1q		x	
○ LPSP1210	Méthodologies de la recherche 🟡	Olivier Corneille Jan De Mol Martin Edwards (coord.)	45h+15h	5 Crédits	1 + 2q		x	
○ LPSP1211	Psychométrie	Jacques Grégoire	30h+15h	4 Crédits	2q		x	
○ LPSP1306	Statistique: Analyse descriptive et modélisation GLM de données multivariées 🟡	Nathalie Lefèvre Cédric Taverne	30h+15h	4 Crédits	2q			x
○ LPSP1307	Psychodiagnostic et travaux pratiques sur les tests 🟡	Jacques Grégoire	45h+15h	5 Crédits	1q			x
○ LPSP1308	Entretien d'aide	Emmanuelle Zech	30h+15h	4 Crédits	2q			x
○ LPSP1309	Déontologie de la pratique psychologique 🟡	Jean-Marc Hausman	15h	2 Crédits	2q			x

○ Langues (9 crédits)

○ LANGL1841	Cours d'anglais pour PSP11/LOGO11	Fanny Desterbecq (coord.) Anne-Julie Toubeau	30h	2 Crédits	1 + 2q	x		
-------------	-----------------------------------	--	-----	-----------	-----------	---	--	--

							Bloc annuel		
							1	2	3
○ LANGL1842	Anglais pour psychologues & logopèdes	Marie Duzel Sandrine Jacob Sabrina Knorr (coord.) Carlo Lefevre (coord.) Jean-Paul Nyssen	45h	4 Crédits	1 + 2q		x		

○ en bac3, l'étudiant choisit un des cours suivants (3 crédits)

⊗ LANGL2440	Interactive English for Psychology	Estelle Dagneaux Marie Duzel (coord.) Nathalie Heiderscheidt Philippe Neyt Jean-Paul Nyssen	30h	3 Crédits	1 + 2q			x
⊗ LNEER2440	Interactieve communicatie NEDERLANDS voor studenten Psychologie	Marianne Verhaert (coord.)	30h	3 Crédits	1 + 2q			x

○ Projet de formation et professionnel (12 crédits)

○ LPSP9001A	Projet de formation (partie A)	Mariane Frenay Véronique Leroy (supplée Marc Reveillon)	15h+15h	3 Crédits	1 + 2q	x		
○ LPSP9001B	Projet de formation (partie B)	Mariane Frenay Véronique Leroy (supplée Marc Reveillon) Florence Stinglhamber	15h+5h	2 Crédits	1 + 2q		x	
○ LPSP9001C	Projet de formation (partie C)	Mariane Frenay Véronique Leroy (supplée Marc Reveillon) Florence Stinglhamber	15h	4 Crédits	1 + 2q			x
○ LPSP9002	Séminaire d'accompagnement du projet de formation	Mariane Frenay (coord.) Véronique Leroy (supplée Dana Samson) Dana Samson Florence Stinglhamber	15h+15h	3 Crédits	1 ou 2q			x

○ Cours à option (15 crédits)

L'étudiant choisit 15 crédits de la manière suivante : - minimum deux cours choisis parmi les cours des modules ci-dessous - si nécessaire, l'étudiant complète son programme par des cours au choix.

⊗ Module en psychologie sociale, du travail et des organisations

⊗ LPSP1321	Psychologie des ressources humaines	Florence Stinglhamber	30h	5 Crédits	1q			x
⊗ LPSP1322	Stéréotypes, préjugés et discrimination	Stéphanie Demoulin Vincent Yzerbyt Vincent Yzerbyt (supplée Stéphanie Demoulin)	30h	4 Crédits	1q			x

⊗ Module en éducation et développement

⊗ LPSP1323	Courants pédagogiques et méthodes d'enseignement	Sophie Dandache Vanessa Hanin	30h	5 Crédits	2q			x
⊗ LPSP1324	Psychopathologie du développement	Laurie Loop Stéphanie Mazzone Anne Wintgens	30h	4 Crédits	1q			x

⊗ Module en psychologie clinique et de la santé

⊗ LPSP1325	Questions fondamentales en psychologie clinique	Jochem Willemsen	30h	5 Crédits	1q			x
⊗ LPSP1326	Stratégies de prévention et d'intervention en psychologie de la santé	Stefan Agrigoroaei Stefan Agrigoroaei (supplée Stephan Van den Broucke) Olivier Luminet Olivier Luminet (supplée Stephan Van den Broucke) Stephan Van den Broucke (coord.)	30h	4 Crédits	2q			x

⊗ Module en neuropsychologie

						Bloc annuel		
						1	2	3
⊗ LPSP1327	Clinical neuropsychology	Martin Edwards Laëtitia Leloup (supplée Dana Samson) Dana Samson	30h	5 Crédits	1q			x
⊗ LPSP1328	Neuropsychologie de l'enfant	Marie-Pascale Noël	30h	4 Crédits	2q			x

⊗ Cours au choix

⊗ LPSP1330	Psychologie du groupe et des relations interpersonnelles	Karl-Andrew Woltin	22.5h	3 Crédits	1q			x
⊗ LPSP1331	Analyse comparée des systèmes d'enseignement et de formation	Xavier Dumay	22.5h	3 Crédits	2q			x
⊗ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire Marie Deridder (supplée Olivier Servais)	22.5h	3 Crédits	2q			x
⊗ LPSP1333	Psychologie, littérature et création	Nicolas Pinon	22.5h	3 Crédits	2q			x
⊗ LPSP1334	Memory and emotions	Olivier Luminet	22.5h	3 Crédits	2q			x
⊗ LPSP1336	Psychologie de la petite enfance	Nathalie Grosbois Stéphanie Mazzone (supplée Nathalie Grosbois)	22.5h	3 Crédits	2q			x
⊗ LPSP1337	Psychologie Politique	Stephan Van den Broucke	22.5h	3 Crédits	1q Δ			x
⊗ LPSP1338	Psychologie de la religion	Vassilis Saroglou	22.5h	3 Crédits	1q			x

⊗ Autres disciplines (15 crédits)

Sous réserve de l'accord de la Vice-doyenne, l'étudiant peut choisir une des options suivantes :

⊗ Ouverture à la criminologie (15 crédits)

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Dan Kaminski	30h	5 Crédits	2q			x
○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Damien Vandermeersch	60h	6 Crédits	1q			x
○ LECRI1505	Criminologie des populations marginalisées	Marie-Sophie Devresse	30h	5 Crédits	2q			x

⊗ Mineure en esprit d'entreprendre

Les étudiants qui souhaitent suivre la mineure « Esprit d'entreprendre » doivent déposer une demande motivée auprès du vice-doyen PSP qui examinera le programme de l'étudiant.

⊗	Programme : http://www.uclouvain.be/prog-2015-min-impme100i-ppm			30 Crédits				x
---	---	--	--	------------	--	--	--	---

⊗ Ouverture à d'autres disciplines (15 crédits)

⊗	Cours choisis dans un autre programme			Crédits				x
---	---------------------------------------	--	--	---------	--	--	--	---

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2019-psp1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " *A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

PROGRAMME TYPE

PSP1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun

o Fondements sociaux, économiques et culturels

○ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	30h	3 Crédits	1q
○ LPSP1008	Philosophie : éducation, santé et travail	Jean Leclercq	30h	3 Crédits	2q
○ LPSP1009	Economie : éducation, santé et travail	Barbara Cresti François Maniquet	30h	3 Crédits	2q
○ LPSP1010	Introduction et fondement du droit	Jean-Marc Hausman	30h	3 Crédits	2q

o Fondements biologiques

○ LPSP1005	Biologie générale, y compris éléments de génétique humaine	André Moens	30h	4 Crédits	1q
○ LPSP1006	Physiologie humaine, y compris éléments de neurophysiologie	Nicolas Tajeddine	60h	6 Crédits	2q

o Fondements en psychologie et en éducation

○ LPSP1001	Psychologie générale : processus et théories	Moïra Mikolajczak (coord.) Dana Samson Arnaud Szmalec Nicolas Vermeulen Nicolas Vermeulen (supplée Dana Samson)	120h	14 Crédits	1q
○ LPSP1002	Histoire des idées et épistémologie en psychologie et en éducation	Svetlana Sholokhova	30h	4 Crédits	1q

○ LPSP1003	Introduction à la psychologie du développement	Laurie Loop (supplée Isabelle Roskam) Isabelle Roskam	45h	5 Crédits	2q
○ LPSP1004	Introduction à la psychologie de la personnalité	Vassilis Saroglou	30h	3 Crédits	2q

o Pratiques et méthodes

○ LPSP1011	Statistique : Analyse descriptive de données quantitatives	Nathalie Lefèvre	22.5h	3 Crédits	2q
○ LPSP1012	Méthodologies de l'observation	Stefan Agrigoroaei Baptiste Barbot	22.5h +7.5h	4 Crédits	2q

o Langues

○ LANGL1841	Cours d'anglais pour PSP11/LOGO11	Fanny Desterbecq (coord.) Anne-Julie Toubeau	30h	2 Crédits	1 + 2q
-------------	-----------------------------------	--	-----	-----------	-----------

o Projet de formation et professionnel

○ LPSP9001A	Projet de formation (partie A)	Mariane Frenay Véronique Leroy (supplée Marc Reveillon)	15h+15h	3 Crédits	1 + 2q
-------------	--------------------------------	---	---------	-----------	-----------

PSP1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun**o Fondements biologiques**

○ LPSP1207	Introduction aux neurosciences cognitives ■	André Mouraux	30h	3 Crédits	1q
------------	---	---------------	-----	-----------	----

o Fondements en psychologie et en éducation

○ LPSP1201	Psychologie clinique	Céline Douilliez Susann Heenen-Wolff (coord.) Nicolas Pinon Emmanuelle Zech	60h	6 Crédits	1q
○ LPSP1202	Psychopathologie générale ■	Philippe de Timary Céline Douilliez (coord.) Alexandre Heeren	60h	5 Crédits	2q
○ LPSP1203	Psychologie des personnes en situations de handicap	Nathalie Grosbois Stéphanie Mazzone (supplée Nathalie Grosbois)	30h	3 Crédits	2q
○ LPSP1204	Psychologie du travail et des organisations	Annalisa Casini Florence Stinglhamber	60h	6 Crédits	2q
○ LPSP1205	Psychologie sociale et psychologie culturelle et interculturelle	Vassilis Saroglou Vincent Yzerbyt (coord.)	60h	5 Crédits	1q
○ LPSP1206	Psychologie de l'éducation	Frédéric Nils	60h	6 Crédits	2q
○ LPSP1208	Neuropsychologie ■	Mauro Pesenti	30h	4 Crédits	1q
○ LPSP1213	Développement, milieu, culture	Isabelle Roskam Nastasya van der Straten Waillet (supplée Isabelle Roskam)	30h	3 Crédits	2q

o Pratiques et méthodes

○ LPSP1209	Statistique, inférence sur une ou deux variables ■	Bernadette Govaerts	22.5h +15h	4 Crédits	1q
○ LPSP1210	Méthodologies de la recherche ■	Olivier Corneille Jan De Mol Martin Edwards (coord.)	45h+15h	5 Crédits	1 + 2q
○ LPSP1211	Psychométrie	Jacques Grégoire	30h+15h	4 Crédits	2q

o Langues

○ LANGL1842	Anglais pour psychologues & logopèdes ■	Marie Duelz Sandrine Jacob Sabrina Knorr (coord.) Carlo Lefevre (coord.) Jean-Paul Nyssen	45h	4 Crédits	1 + 2q
-------------	---	---	-----	-----------	-----------

o Projet de formation et professionnel

○ LPSP9001B	Projet de formation (partie B) ■	Mariane Frenay Véronique Leroy (supplée Marc Reveillon) Florence Stinglhamber	15h+5h	2 Crédits	1 + 2q
-------------	----------------------------------	--	--------	-----------	-----------

PSP1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun**o Fondements sociaux, économiques et culturels**

○ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	15h	2 Crédits	2q
-------------	--	-----------------	-----	-----------	----

⊗ Les étudiants qui le souhaitent peuvent remplacer TECO1230 par un des deux cours suivants

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Claude Lichtert (supplée Geert Van Oyen) Geert Van Oyen	15h	2 Crédits	1q
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Walter Lesch	15h	2 Crédits	1q

o Fondements biologiques

○ LPSP1304	Psychopharmacologie ■	Gérald Deschietere Emmanuel Hermans	22.5h	3 Crédits	1q
------------	-----------------------	--	-------	-----------	----

o Fondements en psychologie et en éducation

○ LPSP1301	Psychologie de la santé ■	Stefan Agrigoroaei Stefan Agrigoroaei (supplée Stephan Van den Broucke) Stephan Van den Broucke	30h	4 Crédits	1q
○ LPSP1302	Modèles d'intervention en éducation et développement ■	Frédéric Nils Isabel Raemdonck	30h	4 Crédits	1q
○ LPSP1303	Psychologie sociale : Changement d'attitude et influence sociale ■	Olivier Corneille	30h	4 Crédits	2q

o Questions de recherche

L'étudiant choisit une des trois activités suivantes :

⊗ LPSP1311	Analyse de situations en psychologie clinique, psychologie de la santé et neuropsychologie ■	Stefan Agrigoroaei (supplée Dana Samson) Stefan Agrigoroaei (coord.) Jan De Mol Dana Samson	0h+10h	3 Crédits	2q
⊗ LPSP1312	Analyse de situations en éducation et développement ■	Isabel Raemdonck	0h+10h	3 Crédits	2q
⊗ LPSP1313	Analyse de situations en psychologie sociale, du travail et des organisations ■	Olivier Corneille	0h+10h	3 Crédits	2q

o Pratiques et méthodes

○ LPSP1306	Statistique: Analyse descriptive et modélisation GLM de données multivariées ■	Nathalie Lefèvre Cédric Taverne	30h+15h	4 Crédits	2q
○ LPSP1307	Psychodiagnostic et travaux pratiques sur les tests ■	Jacques Grégoire	45h+15h	5 Crédits	1q
○ LPSP1308	Entretien d'aide	Emmanuelle Zech	30h+15h	4 Crédits	2q
○ LPSP1309	Déontologie de la pratique psychologique ■	Jean-Marc Hausman	15h	2 Crédits	2q

o Langues**o en bac3, l'étudiant choisit un des cours suivants**

⊗ LANGL2440	Interactive English for Psychology ■	Estelle Dagneaux Marie Duelz (coord.) Nathalie Heiderscheid Philippe Neyt Jean-Paul Nyssen	30h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LNEER2440	Interactieve communicatie NEDERLANDS voor studenten Psychologie	Marianne Verhaert (coord.)	30h	3 Crédits	1 + 2q

o Projet de formation et professionnel

○ LPSP9001C	Projet de formation (partie C) 🟡	Mariane Frenay Véronique Leroy (supplée Marc Reveillon) Florence Stinghambert	15h	4 Crédits	1 + 2q
○ LPSP9002	Séminaire d'accompagnement du projet de formation 🟡	Mariane Frenay (coord.) Véronique Leroy (supplée Dana Samson) Dana Samson Florence Stinghambert	15h+15h	3 Crédits	1 ou 2q

o Cours à option

L'étudiant choisit 15 crédits de la manière suivante : - minimum deux cours choisis parmi les cours des modules ci-dessous - si nécessaire, l'étudiant complète son programme par des cours au choix.

⊗ Module en psychologie sociale, du travail et des organisations

⊗ LPSP1321	Psychologie des ressources humaines	Florence Stinghambert	30h	5 Crédits	1q
⊗ LPSP1322	Stéréotypes, préjugés et discrimination	Stéphanie Demoulin Vincent Yzerbyt Vincent Yzerbyt (supplée Stéphanie Demoulin)	30h	4 Crédits	1q

⊗ Module en éducation et développement

⊗ LPSP1323	Courants pédagogiques et méthodes d'enseignement	Sophie Dandache Vanessa Hanin	30h	5 Crédits	2q
⊗ LPSP1324	Psychopathologie du développement 🟡	Laurie Loop Stéphanie Mazzone Anne Wintgens	30h	4 Crédits	1q

⊗ Module en psychologie clinique et de la santé

⊗ LPSP1325	Questions fondamentales en psychologie clinique	Jochem Willemsen	30h	5 Crédits	1q
⊗ LPSP1326	Stratégies de prévention et d'intervention en psychologie de la santé	Stefan Agrigoroaei Stefan Agrigoroaei (supplée Stephan Van den Broucke) Olivier Luminet Olivier Luminet (supplée Stephan Van den Broucke) Stephan Van den Broucke (coord.)	30h	4 Crédits	2q

⊗ Module en neuropsychologie

⊗ LPSP1327	Clinical neuropsychology	Martin Edwards Laëtitia Leloup (supplée Dana Samson) Dana Samson	30h	5 Crédits	1q
⊗ LPSP1328	Neuropsychologie de l'enfant	Marie-Pascale Noël	30h	4 Crédits	2q

⊗ Cours au choix

⊗ LPSP1330	Psychologie du groupe et des relations interpersonnelles	Karl-Andrew Woltin	22.5h	3 Crédits	1q
⊗ LPSP1331	Analyse comparée des systèmes d'enseignement et de formation	Xavier Dumay	22.5h	3 Crédits	2q
⊗ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire Marie Deridder (supplée Olivier Servais)	22.5h	3 Crédits	2q
⊗ LPSP1333	Psychologie, littérature et création	Nicolas Pinon	22.5h	3 Crédits	2q
⊗ LPSP1334	Memory and emotions	Olivier Luminet	22.5h	3 Crédits	2q
⊗ LPSP1336	Psychologie de la petite enfance	Nathalie Grosbois Stéphanie Mazzone (supplée Nathalie Grosbois)	22.5h	3 Crédits	2q
⊗ LPSP1337	Psychologie Politique	Stephan Van den Broucke	22.5h	3 Crédits	1q Δ
⊗ LPSP1338	Psychologie de la religion	Vassilis Saroglou	22.5h	3 Crédits	1q

⌘ Autres disciplines

Sous réserve de l'accord de la Vice-doyenne, l'étudiant peut choisir une des options suivantes :

⌘ Ouverture à la criminologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Dan Kaminski	30h	5 Crédits	2q
○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Damien Vandermeersch	60h	6 Crédits	1q
○ LECRI1505	Criminologie des populations marginalisées	Marie-Sophie Devresse	30h	5 Crédits	2q

⌘ Mineure en esprit d'entreprendre

Les étudiants qui souhaitent suivre la mineure « Esprit d'entreprendre » doivent déposer une demande motivée auprès du vice-doyen PSP qui examinera le programme de l'étudiant.

⌘	Programme : http://www.uclouvain.be/prog-2015-min-impme100i-ppm			30 Crédits	
---	---	--	--	------------	--

⌘ Ouverture à d'autres disciplines

⌘	Cours choisis dans un autre programme			Crédits	
---	---------------------------------------	--	--	---------	--

PSP1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Condition particulière](#)
- [Conditions spéciales](#)

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1^{er} janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des examens d'admission (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 15 juillet 2019 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

- 8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Remarque : Les étudiants souhaitant s'inscrire au grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre au préalable à un test d'orientation. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Les options pédagogiques du programme :

- **Une cohérence** entre acquis d'apprentissage visés, méthodes pédagogiques et méthodes d'évaluation
- Des **acquis d'apprentissage** construits avec l'équipe éducative et des professionnels de la psychologie
- Une **progression** dans l'acquisition des acquis d'apprentissage entre les 3 années
- Diversité des **méthodes pédagogiques**, alliant approches collaboratives et coopératives, présentations magistrales, travaux de groupe et travaux individuels
- Une **ouverture** aux enjeux de société
- Une formation ancrée dans les **recherches** actuelles et au contact de chercheurs
- Une formation visant le développement de l'**autonomie** et de l'esprit critique
- Un programme **pluridisciplinaire**
- Le développement d'un **projet de formation ou professionnel**
- Des enseignants transmettant leur **passion** disciplinaire
- Des enseignants **accessibles**
- Des enseignants soucieux de progresser
- Le recours systématique à **iCampus**, plateforme technologique de l'UCL, pour susciter les échanges, la mise à disposition d'informations

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation, sous la forme d'un examen en fin de quadrimestre. Les modalités précises de l'examen sont présentées au début du cours par l'enseignant. Suivant les acquis d'apprentissage visés par le cours, celles-ci pourront varier. Il pourra s'agir d'examens écrits à questions ouvertes ou à choix multiples, de travaux individuels ou collectifs, de présentations ou d'examens oraux.

Pour le projet de formation, un portfolio individuel sera constitué par l'étudiant au cours des trois années de bachelier, qui lui permettra de justifier, au terme de sa formation de bachelier, d'un choix d'études ou professionnel personnalisé.

Une attention particulière sera apportée à l'organisation d'activités d'évaluation portant sur l'intégration de matières vues dans plusieurs cours.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues par les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La faculté met l'accent sur la possibilité, pour les étudiants, d'accomplir un séjour d'étude d'un quadrimestre dans une université partenaire (en Belgique ou à l'étranger) dès la 3^{ème} année, ou en Master.

Les informations sur les échanges à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation se trouvent sur la page facultaire [Etudiants UCL en échange](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le but principal du programme est de permettre aux étudiants d'affiner leur choix d'études et leur choix professionnel afin de s'engager dans la filière de formation adéquate en master.

L'obtention du grade de Bachelier donne accès, inconditionnellement et sans cours supplémentaire, au [Master \[120\] en sciences psychologiques](#). Il donne également accès aux autres masters du domaine des sciences psychologiques et de l'éducation : le [Master \[120\] en sciences de la famille et de la sexualité](#), le [Master \[120\] en sciences de l'éducation](#) (avec ajouts éventuels sur dossier) et le [Master \[120\] en logopédie](#) (moyennant la réussite des prérequis nécessaires).

Autres formations accessibles au terme du programme

Le Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation peut également donner un accès aux master suivants :

- [Master \[120\] en criminologie](#) (moyennant des ajouts éventuels, sur dossier)
- [Master \[120\] en anthropologie](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (moyennant des ajouts éventuels, sur dossier)
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#) (moyennant des ajouts éventuels, sur dossier)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (moyennant des ajouts éventuels, sur dossier)
- [Master \[120\] en sociologie](#) (moyennant des ajouts éventuels, sur dossier)
- [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant une Enseignements supplémentaires préparatoires au master en philosophie [60.0](URL inconnue))
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/PSP/EPsy

Ecole de psychologie ([EPsy](https://uclouvain.be/repertoires/entites/epsy)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/epsy>)

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ([PSP](https://uclouvain.be/repertoires/entites/psp)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/psp>)

Secteur des sciences humaines ([SSH](https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh>)

EPsy

Place Cardinal Mercier 10 - bte L3.05.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 20 11](tel:+3227734343) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 48 34](tel:+3227734343)

Responsable académique du programme: Frédéric Nils

Jury

- Isabelle Roskam
- Florence Stinglhamber

Personne(s) de contact

- Murielle Sack
- Nathalie Bernard

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).